



*Communiqué de presse
Paris, le 18 janvier 2017*

Le Grand Paris de demain se construit aujourd'hui !

Alors que l'Assemblée nationale délibère en deuxième lecture sur le projet de loi relatif au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain, Jean-François Carenco, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, rappelle l'ambition de l'État de faire de la Métropole du Grand Paris, « *une métropole ouverte et porteuse de projets pour construire une ville durable, solidaire et innovante* ».

Un projet de loi en faveur de l'aménagement du territoire métropolitain

Fruit de la collaboration entre différents partenaires, ce projet de loi est essentiel pour impulser une nouvelle dynamique à l'aménagement urbain, aux transports et à l'environnement du territoire métropolitain en dotant les opérateurs d'outils pour accélérer la réalisation des grands projets métropolitains.

Donner vie au projet du Grand Paris

Chaque jour, le Grand Paris mobilise de nombreux acteurs tels que l'État, les collectivités locales, les entreprises, les associations, les établissements publics locaux ou nationaux pour créer la ville de demain. C'est une formidable opportunité pour chacun d'être acteur au sein d'un territoire, en participant à la création de valeur, de connaissance, de lien social encore d'émotion culturelle.

« Le Grand Paris, projet de développement de la région francilienne et moteur de croissance pour le pays entier, est porteur d'une immense ambition au service du bien-être des Franciliens et du rayonnement mondial de la France » souligne Jean-François Carenco, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris.

Plus de 70 projets emblématiques pour créer la ville de demain

Le Grand Pari(s) est en marche et représente un grand défi pour repenser la ville de demain et pour répondre aux attentes des Franciliens en matière de développement économique, d'enseignement, de recherche et d'innovation, de transports, de logement mais aussi d'accès à la culture. Lieux de création, les métropoles rassemblent, mélangent, imaginent pour créer les clés de l'avenir : de la valeur, du savoir et de la connaissance, de l'émotion culturelle et du lien social.

Pour consulter la documentation sur le Grand Paris et les projets emblématiques cliquez sur les brochures ci-dessous ou rendez-vous sur notre [dossier dédié](#) :



« Catalyseur de projets et fédérateur d'acteurs, le Grand Paris vise à transformer l'agglomération parisienne en une grande métropole de stature mondiale dans le but d'améliorer le cadre de vie des habitants, de corriger les inégalités territoriales, de renforcer l'attractivité de l'Île-de-France et de construire une ville durable, solidaire et innovante. »



« Donner vie au projet du Grand Paris : au-delà des modifications institutionnelles, au-delà de la mise en œuvre des politiques publiques, au-delà de la réalisation du réseau du Grand Paris Express et de la modernisation et de l'extension du réseau existant, le Grand Paris se construit chaque jour grâce au travail collectif de tous : État, collectivités locales, entreprises, associations, établissements publics locaux ou nationaux... »



« Le Grand Pari(s) est un foisonnement créatif, ce surcroît d'attractivité pour la France et espérance de construction d'une métropole de rang mondial, créative, riche d'emplois, solidaire. »



Retrouvez le film du Grand Paris « Créons ensemble la Métropole du Grand Paris » en cliquant sur l'image ou en flashant le code ci-contre.

Contact presse



Préfecture de Paris et d'Île-de-France
01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>
Twitter : https://twitter.com/prefet75_IDF
Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrPar>